

## PROCES VERBAL

### REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 13 juin 2022 à 18 H30

**Présents** : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, Mme Corine VALADE, M. Pierre DUSSIDOUR, M. Damien BERRY, Mme Marie-Thérèse BARBIER, M. Christian CAVE, M. Patrick BARRIERE, Mde Agnès URBAIN, M. Bruno PRESSAC, Mme Hélène FOISSARD, M. Raymond BONNETEAU, Mme Sandra TOURNAIRE.

**Absent excusé** : Mde Nelly VERGEZ a donné pouvoir à Mde Corine VALADE, Mme Corine LELAVANDIER.

Madame Corine VALADE a été élue secrétaire de séance.

Le Vice-Président de la CCLTD présente la Commission Culture Sports et Vie Associative avec Madame Mathilde LARDIERE

Une réunion sera organisée pour étudier le devenir des bâtiments communaux et communautaires (médiathèque, salle omnisports...)

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

#### **DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Vente d'un bien, appartenant à Madame JACOBUS Marie Catherine 45 Rue de la Croix de Quart à Villebois-Lavalette. Bien situé section AM N° 245, surface au sol de 229 m2. Ce bien est vendu pour 190 000 € à Monsieur et Madame Blair More MACKAY QUEBEC (Canada).

**Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité**

#### **DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Vente d'un bien, appartenant à Monsieur CANDAU Nicolas et Madame Daisy DUMEZ 31 Grand'Rue à Villebois-Lavalette. Bien situé section AM N° 47, surface au sol de 366 m2. Ce bien est vendu pour 150 000 € à Monsieur Yohann ROCHEBLONE de 26300 BOURG DE PEAGE (Drôme).

**Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité**

#### **DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Vente d'un bien, appartenant à Sébastien MAUGET, bien situé 30 rue du Collège à Villebois-Lavalette, section ZE N° 54, surface au sol de 822 m2. Ce bien est vendu pour 122 000 € à Monsieur et Madame BAIHAT de Ronsenac.

**Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité**

#### **DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Vente d'un bien, appartenant à la SCI JOCAEM Chez Bordes à Ronsenac. Bien situé section AM N° 42 & 43 adresse : 5 et 7 Place du Champ de Foire et 41 Grand'Rue, surface au sol de 277

m2. Ce bien est vendu pour 171 000 € à Monsieur François DUFFAU LAGARROSSE de BORDEAUX (Gironde).

**Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité**

### **DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Vente d'un bien, appartenant à Monsieur et Madame MILLION 25 Avenue de Maison Blanche à Villebois-Lavalette. Bien situé en zone U et Ap du PLU section ZD N° 33, surface au sol de 3 150 m2. Le droit de préemption ne s'applique que sur la partie située en Zone U. Ce bien est vendu pour 54 000 € à Monsieur Cyr BEAUFORT de COMBIERS.

**Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité**

### **PUBLICATION DES ACTES COMMUNES – de 3 500 HABITANTS**

L'ordonnance N° 2021-1310 et le décret N° 2021-11 du 7 octobre 2021 ont réformé les règles de publicité d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements. Cette réforme entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Il précise que pour les communes de – de 3 500 habitants les modalités de cette publicité devront être choisies et fixées par délibération de l'assemblée.

- Affichage, publication sur papier ou sous forme électronique.

A défaut de délibération avant le 1<sup>er</sup> juillet 2022, les actes seront obligatoirement publiés sous forme électronique uniquement.

Choix de la publication pour Villebois-Lavalette : AFFICHAGE

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

### **DEMANDE AIDE FINANCIERE EHPAD**

Nous avons reçu une demande d'aide financière de la part de l'EHPAD de Gamby pour l'acquisition d'un véhicule adapté pour les résidents : 2000 €.

**Le conseil municipal Vote : Pour 0 Contre 11 Abstention 3 (Nelly VERGEZ, Pierre DUSSIDOUR, Patrick VERGEZ).**

**La commune verse déjà une subvention à l'association Main dans la main pour aider à la mise en place des animations et autres à la maison de retraite**

### **DEMANDE AIDE FINANCIERE BLACKLINE**

Nous avons également reçu une demande d'aide financière de la part de la SARL Estivale Prod pour l'organisation de 3 évènements à Villebois-Lavalette :

- 9 et 10 juillet 2022 l'EKLETIK FESTIVAL ;
- 29 et 30 juillet 2022 IGNIS NOCTES dans la cour du château ;
- 13 et 14 août 2022 le Lavalette Blues Nights avec 3 concerts gratuits le 14 août après-midi.

Demande de 3000 € soit 1000 € par évènement.

**Vote : Pour 0 Contre 10 Abstention 4 (Pierre DUSSIDOUR, Nelly VERGEZ, Christian CAVE, Hélène FOISSARD).**

## **DIVERS**

- Colonnes enterrées – Emplacements à déterminer
- 1<sup>er</sup> Août 2022 ouverture du bureau de tabac suite à changement de propriétaire
- 15 juillet 2022 ouverture de la boucherie suite à reprise
- Remerciements à Monsieur Patrick BARRIERE pour la réfection des chaises du local socio culturel
- Couleurs d'Aquitaine le 2 juillet 2022 à partir de 9 H à la mairie. Délibération du jury à 16 H. Membres du jury : Mmes Hélène FOISSARD, Agnès URBAIN, Marie-Thérèse BARBIER, Marinette VERGEZ.
- Radars pédagogiques en place
- Jeudi 16 juin arrivée du matériel pour l'Houmeau et la Rue des Rampeaux Maurice Petiot.
- Marché : Mme Hélène FOISSARD nous informe que les chalands qui ne viennent plus pour cause de retraite ou autres sont déjà remplacés, ils installeront leurs étals dès que possible.
- Demande pour transformer la place de parking avec une croix dans la Grand'Rue par une ou deux places de parking : Avis favorable à l'unanimité du conseil municipal.
- Vidéos sur Villebois-Lavalette

La séance est levée à 20 H 15. Prochaine réunion le 11 juillet 2022 à 18 H 30